

La Clinique de la Crise et ses profils atypiques au secours des entreprises

Les aides d'Etat créent un faux calme en matière de faillites d'entreprises. Nul doute que le débranchement progressif de ce respirateur artificiel en conduira beaucoup au tribunal l'an prochain. D'où l'idée de David Lacombe, un ancien administrateur judiciaire, de lancer sa structure dans le monde du conseil, la Clinique de la crise.

L'ambition du jeune quadragénaire ? Encourager les patrons à faire appel aux procédures préventives le plus tôt possible. Le mandat ad hoc et la conciliation sont efficaces, avec plus de 70 % de réussite dans la résolution des difficultés économiques. L'autre, et peut-être le principal, avantage de ces procédures amiables est qu'elles sont confidentielles, ce qui est parfois capital dans le monde impitoyable du business. Problème, elles sont trop souvent méconnues des chefs d'entreprise.

Service cousu main. Pour les convaincre, la Clinique de la crise s'appuie sur des profils originaux. Aux côtés d'un expert de la finance, Gérard Gauger, ancien banquier, on trouve l'ex-patron des négociateurs du Raid, Christophe Caupenne, et une chercheuse et professeure de management et de leadership, Marie-Josée Bernard. « Il faut voir une procédure de traitement amiable comme une véritable négociation pour la survie de l'entreprise, commente David Lacombe. Marie-Josée Bernard aidera les dirigeants à décroquer leur appréhension des relations humaines en situation complexe, Christophe Caupenne formera les managers aux techniques de négociations de crise ».

Reste ensuite à accompagner le patron en difficulté. La Clinique de la crise travaillera avec le cabinet X-PM, spécialiste du management de transition. Ses experts en opérations de restructuration et de retournement interviendront en tant que de besoin. Avec ce service cousu main, l'espoir est au coin de la rue. « Le rebond est une réalité que chaque chef d'entreprise peut entrevoir malgré les difficultés rencontrées », veut croire David Lacombe.

Muriel Motte

